

NORME INTERNATIONALE

ISO
2860

Quatrième édition
1992-02-15

Engins de terrassement — Dimensions minimales des passages

Earth-moving machinery — Minimum access dimensions

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 2860:1992(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 2860 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 127, *Engins de terrassement*, sous-comité SC 2, *Impératifs de sécurité et facteurs humains*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 2860:1983), dont elle constitue une révision technique.

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation Internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Engins de terrassement — Dimensions minimales des passages

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les dimensions minimales des ouvertures de passage sur les engins de terrassement, tels que définis dans l'ISO 6165, pour

- a) le passage de la main,
- b) le passage de la tête,
- c) le passage du corps,
- d) le passage du bras,
- e) le passage des deux mains, bras tendus.

Elle fournit aux ingénieurs et concepteurs les données numériques leur permettant de prévoir des ouvertures de passage aux fins d'inspections, de travaux de montage et de réparations, de dimensions suffisantes pour que ces opérations soient effectuées par le personnel de service sur le terrain ou en atelier.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes

des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 3411:1982, *Engins de terrassement — Dimensions ergonomiques des conducteurs et espace enveloppe minimal*.

ISO 6165:1987, *Engins de terrassement — Principaux types — Vocabulaire*.

3 Ouvertures de passage minimales

Les dimensions indiquées en 3.1 à 3.4 sont les dimensions minimales recommandées pour permettre une activité limitée à travers l'ouverture. De plus grandes ouvertures peuvent être nécessaires pour des conditions spécifiques dépendant de la nature de la tâche, des dimensions et de la masse de la pièce à manipuler, etc. Ces plus grandes ouvertures peuvent se révéler plus pratiques et offrir une efficacité plus grande.

Les ouvertures de plus grandes dimensions, permettant l'accès avec des vêtements arctiques, ont été étudiées pour des matériels de génie civil utilisés par grands froids.

Les dimensions données aux figures 1 à 5, basées sur des observations anthropométriques, sont les plus petites qui puissent être valables pour l'opérateur du 95^e percentile, tel que défini dans l'ISO 3411.

Dans tous les cas, en 3.1 à 3.4, les angles peuvent être facultativement arrondis avec un rayon maximal de 25 mm.